Je vous écris d'Auschwitz

Lettres retrouvées et présentées par Karen Taieb

PRÉFACE D'IVAN JABLONKA

Tallandier

© Éditions Tallandier, 2021
48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris
www.tallandier.com
ISBN : 979-10-210-3833-2

Préface

En novembre 1943, l'épouse d'Isaak Golsztajn reçoit une lettre de son mari, arrêté et déporté quelques mois plus tôt : « Je vous écris depuis le camp de travail de Birkenau où je me trouve maintenant. Je suis en bonne santé, je travaille et j'attends de vos nouvelles. » Les mots sont anodins, les informations insignifiantes, mais l'existence même de cette lettre est incroyable. Oui, il y avait une correspondance entre les déportés d'Auschwitz et leur famille. La procédure autorisait même les réponses.

En 2018, au Service historique de la Défense (SHD), a été mis au jour un fonds d'archives qui documente cette *Brief-Aktion* (littéralement « opération Lettres »). Il prouve qu'entre septembre 1942 et juillet 1944, près de 5 000 courriers de déportés ont été expédiés vers la France. Le fichier, aujourd'hui conservé à Caen aux Archives des victimes des conflits contemporains, est consultable au Mémorial de la Shoah en format numérique.

Comme l'explique Karen Taieb, qui la première a étudié ce fonds, la *Brief-Aktion* est mal connue. On ignore qui a conçu et mené l'opération. On sait seulement qu'elle a aussi été organisée avec des juifs déportés d'Allemagne, de Belgique, des Pays-Bas et de Tchécoslovaquie. En France,

les lettres sont transmises à l'Union générale des Israélites de France (UGIF), laquelle est chargée de les faire suivre à leur destinataire. Pour l'année 1943, près de 1 500 cartes sont enregistrées (435 en mars, 708 en octobre et 289 en novembre). Bien que certains déportés aient écrit jusqu'à six cartes, la majorité n'en a envoyé qu'une seule. André Balbin, dont on connaît l'ouvrage *De Lodz à Auschwitz. En passant par la Lorraine* (1989), a écrit deux cartes dans le cadre de la *Brief-Aktion*.

Mais de quoi s'agit-il exactement ? Il faut tout de suite préciser que, dans ce lieu de destruction qu'est Auschwitz, une telle correspondance n'a rien de normal. Même le terme de « correspondance » ne convient pas. Très vraisemblablement, les déportés écrivent sous la contrainte des nazis, pour rassurer leurs proches et dissimuler l'horreur du camp, tout en révélant aux bourreaux l'adresse des juifs non encore repérés (Isaak Golsztajn a la présence d'esprit de ne pas écrire directement à son épouse, mais à des amis non juifs qui la préviendront). En outre, le contenu des cartes, obligatoirement rédigées en allemand, ne peut contenir aucune information personnelle. De fait, elles égrènent des formules vides : « Je vais bien », « Moi, ça va », « Je suis en bonne santé », etc.

La *Brief-Aktion* n'est donc qu'une action de propagande, et celle-ci apporte un éclairage supplémentaire sur la perversité de la machine de mort nazie. Les déportés écrivent qu'ils vont bien au moment où ils sont pris au piège. Leurs « bonnes nouvelles » annoncent qu'il n'y aura bientôt plus de nouvelles. L'illusoire proximité avec la famille entérine la séparation définitive. La preuve de vie cache le secret de la mort prochaine.

Les lettres jettent une brève lumière sur ces existences, puis l'obscurité se fait. Pour conjurer le processus d'anéantissement, Karen Taieb s'est efforcée de redonner une identité à quelques-uns des déportés à Auschwitz : Lucien Bloch, célibataire de 36 ans né à Haguenau, resté très proche de ses parents évacués d'Alsace vers la Dordogne ; Berthe Falk, originaire de Galatz en Roumanie, chimiste de profession, envoyée dans un kommando disciplinaire pour avoir écrit un texte dans lequel elle évoque la défaite de l'Allemagne.

Maigre consolation que ces bribes d'existence. Pourtant, ce travail d'histoire et de mémoire est nécessaire. Grâce aux documents qu'il met en valeur, il permet d'aborder des zones encore méconnues de la Shoah, tout en rappelant le destin des personnes qui y ont été englouties.

*

Il y a quelques années, j'ai reçu de Karen Taieb un message qui disait : « J'ai quelque chose qui pourrait vous intéresser. » Lorsqu'une semaine plus tard, je l'ai retrouvée dans son bureau du Mémorial de la Shoah, elle m'a montré plusieurs documents relatifs à la *Brief-Aktion*. Inutile de dire que j'en ai été profondément ému, comme à chaque fois que je touche les archives de la disparition. Par rapport à l'enquête que j'ai menée sur mes grands-parents il y a dix ans, le travail de Karen Taieb m'a permis de rectifier une erreur et de réparer un oubli.

L'erreur concerne l'un des témoignages les plus bouleversants écrits à Auschwitz (évidemment pas dans le cadre de la *Brief-Aktion*) : la lettre d'un membre du *Sonderkommando*

datée du 6 novembre 1944 et enterrée à proximité du Krematorium II de Birkenau, où elle sera retrouvée à la libération du camp. L'homme, un juif polonais déporté de Drancy par le convoi n° 49 et qui signe « Hermann », raconte son travail d'esclave dans les chambres à gaz, avant d'adresser un « suprême adieu » à sa femme et à sa fille, au lendemain de la révolte du *Sonderkommando*.

Dans *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*, j'attribue la lettre à Chaïm Herman, suivant l'analyse de Ber Mark dans son livre *Des voix dans la nuit. La résistance juive à Auschwitz* (1977). J'ai passé outre la bizarrerie d'un condamné à mort qui signerait sa lettre d'adieu de son nom de famille. Grâce à l'enquête minutieuse menée par Karen Taieb, nous savons désormais que l'auteur de cette lettre n'est pas Chaïm Herman, mais Hersz Strasfogel, aussi déporté dans le convoi n° 49, qui se faisait usuellement appeler « Hermann ». Chaïm Herman et Hersz-Hermann Strasfogel partagent d'ailleurs le même itinéraire d'infortune : exil depuis la Pologne, clandestinité à Paris, petits boulots misérables, puis la guerre et l'arrestation.

Karen Taieb m'a aussi révélé l'existence d'une archive qui m'était inconnue quand j'ai écrit mon livre. Cette archive – une modeste fiche cartonnée établie par l'UGIF – prouve que Matès Jablonka, mon grand-père, déporté avec ma grand-mère dans le même convoi n° 49, a lui aussi écrit de Birkenau à la faveur de la *Brief-Aktion*. Sa lettre, qui n'a pas été retrouvée, a été remise en octobre 1943 à Constant Couanault, auquel il avait confié ses enfants (mon père et ma tante) et qui devint leur tuteur après la guerre. La réponse de ce dernier est partie vers Auschwitz en décembre de la même année. On ne sait pas ce qu'a pu

écrire mon grand-père, à qui il ne restait sans doute que quelques mois à vivre. Peut-être, comme les autres : « Je vais bien. »

Cette préface me donne l'occasion de remercier Karen Taieb pour l'attention qu'elle a eue à mon égard, ainsi que pour ses découvertes et le livre qu'elle en a tiré.

IVAN JABLONKA

Introduction

Plus de soixante-dix ans après la libération des camps de la mort, la Shoah – c'est-à-dire l'extermination des juifs d'Europe par les nazis – n'a pas fini de livrer tous ses mystères.

Pour l'historien, la correspondance est un objet curieux, représentant la plus simple expression du quotidien, mais aussi un lien précieux, le dernier, aussi ténu soit-il, qui nous relie à l'être cher. Ces lignes, tracées sur du mauvais papier, lues et relues des dizaines, des centaines de fois, permettaient de garder espoir, surtout si elles provenaient de lieux où l'on n'imaginait pas qu'il était possible d'écrire, par des personnes qui étaient théoriquement exclues de tout contact avec l'extérieur. Mais comme cela a été le cas pour les lettres écrites lors de la rafle du Vélodrome d'Hiver, il y eut des exceptions.

La mise au jour en 2018 d'un fonds d'archives par le Service historique de la Défense (SHD) à Vincennes a permis de découvrir – aussi surprenant que cela puisse paraître – qu'entre septembre 1942 et juillet 1944 près de 5 000 courriers ont été écrits par des déportés juifs de France, voués à l'extermination, depuis les camps de la mort dont on ne savait rien et dont ils ne devaient pas

revenir. Certes, on en connaissait l'existence, mais pas leur importance.

Plus extraordinaire encore, les courriers ont été envoyés officiellement par les détenus, sous la contrainte des nazis, dans le cadre d'une vaste opération de propagande connue sous le nom de *Brief-Aktion**. Celle-ci consistait à faire écrire des cartes aux déportés, à destination de leur famille ou amis, pour les rassurer sur leur sort. Leur contenu, court, obligatoirement écrit en allemand, ne devait donner aucune information personnelle. La formule consacrée se résumait le plus souvent à quelques mots : « Je suis dans un camp de travail et je vais bien », avec quelques variantes ici ou là. Rares sont les survivants qui témoignèrent de cette incongruité, à l'exception notable de Simon Laks** qui revint assez longuement sur cet épisode dans ses Mémoires :

« Vers la fin de 1943, j'étais alors au camp depuis plus d'un an et demi, les autorités du camp, pour la première fois, donnèrent aux prisonniers juifs la permission d'envoyer à leurs familles une carte postale. (Les non juifs avaient le droit de correspondre régulièrement avec leurs familles et de recevoir des colis de denrées alimentaires.) Chacun d'entre nous reçut une carte à envoyer. On nous fit comprendre qu'il s'agissait

---

* Qui peut se traduire par « opération Lettres ».

** Né en Pologne en 1901, compositeur et interprète depuis 1926, Simon Laks est arrêté le 14 mai 1941 à Paris comme juif étranger. Transféré à Beaune-la-Rolande, où il est affecté à la ferme du Rosoir en Sologne, il y reste jusqu'en juillet. Le 13 juillet 1942, il est ramené à Pithiviers et déporté cinq jours plus tard par le convoi n° 6 à Auschwitz-Birkenau où il reçoit le matricule 49543. Il sera transféré par la suite dans les camps d'Orianenburg, de Sachsenhausen, Kaufering (kommando de Dachau), avant d'être libéré et de rentrer en France *via* Sarreguemines le 24 mai 1945.

moins d'une "permission" que d'un ordre officiel dont l'exécution serait scrupuleusement contrôlée, et le refus d'obéir sévèrement puni. Et ce que signifiait dans le camp "être puni", nous le savions très bien. Les cartes devaient être remplies et rendues le lendemain avant l'appel du matin. Des discussions animées eurent lieu par petits groupes pour décider ce que nous allions faire. Écrire à nos familles signifiait trahir le lieu de leur domicile, ou plutôt de leurs cachettes ; or, il ne faisait aucun doute que le but de cette "grâce" apparente de la part des autorités était de les découvrir. Il n'était pas question non plus de ne pas écrire du tout : c'était la mort certaine. La plupart des détenus décidèrent donc d'adresser leurs cartes à des personnes imaginaires dans des endroits choisis au hasard. D'autres exécutèrent consciencieusement l'ordre reçu, présumant qu'il s'agissait là d'une astuce stratégique de la part des Allemands pour montrer au monde que les déportés juifs allaient bien et travaillaient normalement. […] J'étais en grand désarroi. Quand j'avais été déporté de France, mes frères se trouvaient en zone libre, maintenant totalement occupée par l'armée allemande. Je ne savais pas non plus si depuis ils n'avaient pas changé d'adresse et n'étaient pas partis pour un autre pays. Par ailleurs, je ne pouvais pas laisser échapper cette occasion, tout à fait incertaine, mais unique, d'essayer d'informer ma famille que j'étais en vie, dans des conditions qui n'étaient pas les pires. Après avoir mûrement pesé le pour et le contre, je décidais d'écrire à des amis polonais (aryens) qui demeuraient à Paris : "Je suis en pleine forme, en bonne santé et j'exerce mon métier." Du reste, à l'époque, c'était la vérité. Étant compositeur et violoniste de métier, je voulais ainsi leur faire comprendre que je n'allais pas trop mal et que j'avais un travail peu pénible. J'espérais que mes amis réussiraient d'une manière ou d'une autre à transmettre ces "bonnes

nouvelles" à ma famille. Quand je rentrai à Paris, après la libération, j'appris que ma carte était parvenue à ses destinataires dans un délai relativement court, et qu'ils en avaient communiqué la teneur à ma famille. Mais personne n'avait cru que "j'exerçais mon métier". Tous avaient été persuadés que je n'avais écrit cela que pour les rassurer sur mon sort[1]. »

Dans les archives, on retrouve bien la trace de l'envoi de la carte de Simon Laks[2]. Ses dates d'internement et de déportation sont correctement renseignées. Le courrier est adressé à Mme Anne Radlinska, 38 bis, rue Boulard, dans le XIVe arrondissement de Paris. Il est arrivé le 9 mars 1943 et porte le n° 417. Un second courrier est arrivé le 12 octobre 1943 (n° 1 124), un troisième le 29 novembre 1943 (n° 3 042), puis un quatrième le 27 mars 1944 (n° 3 637). Étonnamment, Simon Laks n'évoque pas dans son témoignage les autres lettres qu'il a écrites, pas plus qu'il ne fait mention des seize réponses qui lui ont été adressées.

*

D'une facon générale, la *Brief-Aktion* est mal connue et peu documentée. On ignore qui en a eu l'idée, quel service en a organisé les modalités pratiques, ni son étendue géographique exacte. Ces courriers n'ont pas été particulièrement étudiés par les historiens spécialistes de la Shoah. Dans le chapitre consacré à Antonina Pechtner de mon livre *Je vous écris du Vel' d'Hiv*, où a été reproduite la carte écrite par Antonina, j'avais alors interprété qu'elle avait pu « s'organiser » pour donner des nouvelles à sa famille.

Ce n'était pas le cas, et je sais aujourd'hui que cette carte a été envoyée dans le cadre de la *Brief-Aktion*.

On se perd également en conjectures sur les finalités attendues de cette opération. Était-elle destinée à tranquilliser les pays d'Europe de l'Ouest et à maintenir le calme dans les camps de transit comme Drancy en entretenant des rumeurs rassurantes sur la destination finale des déportés ? C'est plausible. S'agissait-il d'une véritable action de propagande pour montrer au monde que les juifs déportés à l'Est n'étaient pas maltraités, ou bien, comme le pensaient les déportés eux-mêmes, était-ce un moyen sournois de débusquer les cachettes des juifs qui auraient échappé aux rafles ? À ce jour, nous l'ignorons. Nos connaissances se basent essentiellement sur l'étude des courriers.

La question s'est posée de savoir si ce « privilège » était généralisé ou réservé à une poignée « d'élus » sur des critères inconnus. Malheureusement, sur ce point, les familles ayant écrit à leurs proches ne nous renseignent guère plus. Simon Laks, cité plus haut, était membre de l'orchestre, son fils avait alors fait l'hypothèse qu'il avait pu écrire grâce à cette position de « privilégié ».

L'étude du profil des autres auteurs de cartes montre qu'il n'en est rien. Au vu des éléments dont on dispose, il semble plutôt s'agir d'un hasard du calendrier. Les cartes ont été distribuées à des dates données, sans que l'on sache aujourd'hui si cela relevait d'une organisation planifiée ou d'une décision arbitraire. Il suffisait qu'un déporté se trouve présent ce jour-là pour qu'il fasse partie des « élus ». Dans le peu de littérature consacrée au sujet, on peut lire que les auteurs de ces cartes n'avaient pas de numéro matricule parce qu'il s'agissait de personnes qui n'entraient pas dans

le camp et étaient directement exterminés. Là encore, il semble que cette assertion soit fausse. Un certain nombre sont connus pour être entrés dans le camp et donc immatriculés.

Si on ne connaît pas les intentions réelles de la mise en place de cette opération, il est toutefois évident que les nazis ont instauré un vaste camouflage. Comme le numéro de matricule n'apparaît jamais sur les cartes, comme les dates y figurent assez rarement, il faut s'attarder sur les adresses. Tout d'abord, le terme « *Arbeitslager Birkenau* » : cette dénomination n'existe pas. Jusqu'en 1943, Birkenau a le statut de *Kriegsgefangenenlager* (KGL, camp de prisonniers de guerre). Il devient ensuite un *Konzentrationlager* (KL, camp de concentration), mais jamais il ne porta la dénomination d'*Arbeitslager* (camp de travail). Il s'agit bien là d'une volonté de tromper.

Un autre point est remarquable. La majorité des courriers sont écrits par des déportés détenus dans les camps d'Auschwitz-Birkenau et ses kommandos. Or, les adresses indiquées mentionnent rarement leur rattachement au camp d'Auschwitz. Ils sont à chaque fois présentés comme des camps de travaux forcés indépendants, ne laissant rien transparaître de la structure complexe d'Auschwitz.

Au total, ce sont près de 76 000 juifs qui ont été déportés de France dans la mise en œuvre de la Solution finale. On sait que sur ce nombre, environ 25 000 hommes et femmes ont franchi l'épreuve de la « sélection » à l'arrivée du convoi. L'étude du fichier de l'UGIF a permis d'identifier 2 889 auteurs, soit un peu moins de 12 % du nombre de déportés choisis pour le travail. Ce constat permet d'avancer qu'il y a une volonté de dissimuler, sur la durée,

la réalité de ce qui se passait dans les camps. Les femmes sont sous-représentées, seules 327 ont pu être identifiées grâce à leur prénom, et elles ont écrit depuis les camps de Birkenau, Theresienstadt, Bergen-Belsen et Lublin. De nombreux courriers proviennent des kommandos du camp d'Auschwitz, dans lesquelles il n'y avait aucune femme.

*

Le rouage essentiel, en France, de la *Brief-Aktion* est l'Union générale des Israélites de France (UGIF). Créée à l'instigation des nazis par la loi française du 29 novembre 1941, elle avait pour but de représenter la communauté juive résidant en France, toutes les précédentes œuvres sociales israélites ayant été dissoutes et intégrées à l'UGIF. Son rôle se limitait à des tâches d'assistance et ses administrateurs étaient nommés par le Commissariat général aux questions juives (CGQJ). Le siège de l'UGIF en zone nord se trouvait rue de la Bienfaisance à Paris, et celui de l'UGIF en zone « libre » à Marseille puis à Lyon. Derrière la facade officielle, une branche clandestine s'est créée avec des activités de sauvetage. Mais, au fil du temps, les tâches de l'organisation sont rendues de plus en plus difficiles à la suite des arrestations de son personnel et de ses dirigeants. Quasiment en déshérence au moment du débarquement allié en juin 1944, l'UGIF est dissoute officiellement le 12 septembre.

Grâce au SHD, qui a procédé à la reconstitution d'un fichier établi par l'UGIF, dont les éléments avaient été disséminés dans les dossiers individuels des victimes de la déportation, ces documents se sont révélés être une source

déterminante pour comprendre le circuit suivi par cette correspondance expédiée des camps et à destination de la France dans le cadre de la *Brief-Aktion*[3].

Les documents se présentent sous la forme de cartes postales de format standard, bien que les tout premiers courriers aient été écrits sur des morceaux de papiers de tailles et de formes diverses. Sur les cartes, des emplacements sont prévus au recto pour inscrire les noms et adresses de l'expéditeur et du destinataire. Parmi les consignes données aux déportés, on relève l'obligation d'écrire en allemand et d'être peu disert sur leurs conditions. Les courriers sont rarement datés, ils portent parfois un tampon au recto de la carte, mais on y trouve systématiquement un numéro inscrit au crayon rouge en haut à droite, numéro dont, jusqu'à il y a peu, on ne savait ni quand ni par qui il avait été apposé. Enfin, la mention « *Rückwort nür über die Reichvereiningung der Juden in Deutschland, Berlin Charlottenburg 2, Kanstrs. 158** », donnant les instructions pour la réponse, apparaît quelquefois. Majoritairement, les cartes sont expédiées depuis le camp de Birkenau, certaines ayant le tampon de Berlin,

Tous les courriers sont transmis à l'UGIF, à charge pour elle de les centraliser et de les traiter avant de les faire suivre à leur destinataire. La gestion de cette masse de cartes relève du service n° 36, le « service de correspondance et de recherche des familles », qui s'est établi au 4, rue Jean-Baptiste-Pigalle, dans le IXe arrondissement, après avoir officié rue de Téhéran, dans le VIIIe. Dès leur

* « Répondre uniquement *via* l'Association des juifs en Allemagne ».

réception, les courriers sont enregistrés, donnant lieu à la réalisation d'un fichier, celui-là même qui a été reconstitué. À chaque carte est attribué un numéro qui correspond à un numéro d'ordre, puis sont ensuite relevés le nom et la localisation au camp de l'expéditeur, parfois son « adresse » au camp, le nom et l'adresse du destinataire. Enfin, la carte est transmise, accompagnée d'une lettre-type indiquant la procédure à suivre pour y répondre. Il arrive qu'elle ne puisse être délivrée à son destinataire, soit parce qu'il ne se trouve plus à l'adresse indiquée, soit parce qu'elle est illisible. L'UGIF se sert alors de son organe de presse, le bulletin *Informations juives*[4], pour communiquer et publier les noms des expéditeurs et destinataires. La première liste paraît ainsi dans le bulletin n° 52 en date du 15 janvier 1943 et est présentée ainsi :

> « AVIS IMPORTANT. Nous avons en mains de la correspondance des Israélites ci-dessous énumérés, qui se trouvent actuellement dans un camp de travail à Birkenau (Haute-Silésie). Et dont nous n'avons pu joindre les familles. Les cartes peuvent être retirées, sur justifications, à notre bureau n° 36 : 19, rue de Téhéran, Paris VIIIe, tous les jours de 10 heures à midi et de 14 à 17 heures, samedi toute la journée et dimanche après-midi exceptés. »

Cette première liste est courte et compte seulement 16 noms de personnes qui ont été déportées depuis la France par les convois du 27 mars 1942 (le premier) au 28 septembre 1942 (n° 38). La même liste est régulièrement publiée jusqu'au numéro daté du 19 février. Après quelques semaines d'interruption, les publications

reprennent un rythme hebdomadaire à partir du numéro 62 (daté du 26 mars 1943). Dans le n° 66, la liste, qui compte désormais 87 noms, est même publiée en première page. Il n'y a ensuite aucune publication jusqu'au bulletin n° 92, daté du 29 octobre 1943 : elles sont désormais numérotées et font apparaître le numéro d'enregistrement attribué à la carte. Les listes 1 à 5 sont publiées dans les n°s 92 à 96, soit du 29 octobre au 19 novembre 1943, la 6 le 17 décembre et la 8 le 4 février 1944. Après cette date, plus rien. Seule une mention concernant les lettres est faite dans le n° 116 du 21 avril 1944 et porte sur les conditions appliquées aux réponses.

Les personnes concernées sont invitées à se rendre au bureau de l'UGIF munies d'un justificatif pour que le courrier leur soit remis. Et quand l'UGIF ne parvient pas à délivrer la carte en raison d'une adresse illisible, le responsable du service, Kurt Schendel, écrit lui-même au déporté une lettre dactylographiée dans lequel il explique que le courrier transmis à M. X n'a pu être délivré et l'invite à communiquer une autre adresse.

Les recherches sur la gestion de l'opération au camp de départ n'ont jusqu'à présent pas abouties. Les rares publications qui évoquent ces courriers sont peu précises sur les modalités pratiques. Nous savons seulement qu'ils ont été écrits depuis les camps de Birkenau, d'Auschwitz et ses kommandos, tels Jawischowitz, Jaworzno, Gleiwitz, Monowitz, mais aussi de Bergen-Belsen, Theresienstadt et même Lublin-Majdanek*.

---

* Voir le tableau en annexe, p. 257.

Les courriers arrivent au bureau de la rue Jean-Baptiste-Pigalle par paquets : l'analyse du fichier qui indique la date de réception nous permet d'identifier de gros envois : 435 cartes sont enregistrées le 8 mars 1943, 291 le 12 octobre, 417 le 25 octobre, 289 le 29 novembre et 450 le 27 mars 1944. Au total, ce sont près de 5 000 courriers qui transitent par les bureaux de l'UGIF entre le mois de septembre 1942 et le mois de juillet 1944, soit, à quelques semaines près, jusqu'à la fin de l'Occupation en France. La date de réception n'a pas de lien avec la date de déportation de son auteur. Ainsi, les courriers arrivés à Paris le 4 janvier 1943 sont écrits par des déportés des convois de mars, juin, juillet, août et septembre 1942. La date figurant rarement sur les cartes elles-mêmes, la réception d'un courrier n'est pas une preuve de vie de son auteur.

En dehors de la publication dans le bulletin, l'information circule parmi les juifs arrêtés et internés. L'étude du fichier conservé à la DAVCC mentionne que les premières cartes arrivées ont été enregistrées le 24 septembre 1942, mais le bruit courait déjà parmi les internés. Ainsi, le 23 septembre 1942, dans la lettre qu'il jette du convoi de déportation, Benjamin Schatzman* évoque l'arrivée de 1 000 cartes à l'UGIF[5]. George Joffé en parle également dans sa lettre du 28 janvier 1943 : « On reçoit la liste des lettres qu'ils reçoivent à l'UGIF. »

* Benjamin Schatzman est né le 5 janvier 1877 à Toulcha (Roumanie). Dentiste à Paris, il est arrêté le 12 décembre 1941. Interné successivement dans les camps de Compiègne-Royallieu, Drancy, Pithiviers et Beaune-la-Rolande, il est finalement déporté depuis le camp de Drancy par le convoi n° 36 du 23 septembre 1942.

Georges Wellers* témoigne lui aussi :

> « Au début de janvier 1943, on apprit que l'UGIF avait reçu une centaine de cartes envoyées aux familles par certains déportés partis de Drancy entre le 22 juin et le 20 septembre 1942. Le 15 janvier, trois de ces cartes arrivèrent au camp même, puisque les destinataires s'y trouvaient. Ces trois cartes provenaient de l'*Arbeitslager* de Birkenau en Haute-Silésie (tel était donc le vrai nom de Pitchipoï) […]. Tout était faux dans cette histoire de cartes : aucun juif ne se portaient bien à Birkenau et personne ne pouvait avoir le moindre objet à lui. […] Mais à Drancy, toutes ces cartes produisirent une fort bonne impression[6]. »

L'information circule également au sein des autres œuvres d'assistance, comme celle de la « rue Amelot ». En effet, au sein des archives de cette association, qui s'occupe principalement de la gestion des cantines pour les juifs les plus démunis, nous avons trouvés des listes des expéditeurs de cartes, organisées par destinataires à Paris et destinataires en province.

*

S'il est surpenant de découvrir que des courriers ont pu être envoyés depuis les camps de concentration et les centres de mise à mort, il l'est encore plus de savoir

* Georges Wellers est né le 24 janvier à Koslov, en Russie. Il a été arrêté le 12 décembre 1941, interné successivement dans les camps de Compiègne-Royallieu et Drancy, pour être finalement déporté trois ans plus tard par l'un des derniers convois, le 30 juin 1944. Il reviendra de déportation.

qu'une procédure a été mise en place pour autoriser les réponses. Comme les cartes reçues, elles devaient être rédigées uniquement en allemand et remises à l'UGIF. Les courriers retours sont également visés par le service n° 36 : un tampon est apposé sur la fiche chaque fois qu'une réponse est transmise. La comparaison du fichier des cartes reçues avec celui des cartes envoyées permet de voir avec quelle régularité les familles correpondaient avec leur proche déporté. Si certains destinataires écrivent avec une grande constance, tous les quinze jours, comme ils sont autorisés à le faire, d'autres ne répondent pas ou seulement une fois. Ils cessent soit par découragement face à l'absence de nouvelles, soit parce qu'ils ont eux-mêmes été arrêtés et déportés. Quelques centaines de cartes n'ont pu être délivrées à leur destinataire, l'UGIF les a alors conservées avec la fiche. Après la guerre, un certain nombre a pu être remis à leur destinataire ou à la famille de l'auteur de la carte. Sur la fiche UGIF figure alors la mention « Remis à liquidateur UGIF le 22/11/44 pour transmission aux destinataires ». Les cartes non remises, au nombre de 250, se trouvent toujours aujourd'hui dans les archives du SHD.

*

Si les lettres et cartes écrites dans le cadre de la *Brief-Aktion* sont intéressantes pour ce qu'elles nous apprennent sur le fonctionnement de l'appareil nazi, elles sont malheureusement assez pauvres en informations sur les déportés et leurs conditions de vie. Un deuxième corpus de lettres,

écrit clandestinement par les déportés, est en revanche une source très intéressante sur la vie du camp.

Toutefois, l'expression « lettres clandestines » n'est pas complètement appropriée, car le circuit suivi par ces courriers est tout à fait officiel. Ces lettres ne sont clandestines que dans la mesure où l'auteur se dissimule sous le nom d'un détenu qui n'est pas soumis au même régime de détention, à savoir les prisonniers politiques ou les requis du travail obligatoire. En négociant avec un camarade qui lui sert de prête-nom, quelques déportés juifs de France ont eu la possibilité de donner des nouvelles à leur famille, mais également de recevoir des lettres, des colis et des mandats pour améliorer leur quotidien, en échange d'une contribution financière ou matérielle. Elles offrent aussi la particularité d'être assez longues, avec de touchantes marques d'affection de la part d'un prisonnier qui s'inquiète sur le sort des siens, restés en France. Des angoisses aussi peuvent transparaître, comme le froid, la faim, et ce qui ne peut être dit clairement, mais qui peut se deviner entre les lignes, quand certains détenus utilisent un langage codé pour se faire comprendre.

*

Enfin, en 1945, des lettres ont également été envoyées par des survivants, qui, à la libération des camps, ont pu faire parvenir à leur famille des preuves de leur survie. Souvent trop faibles et malades pour pouvoir être rapatriés rapidement, ils profitaient de leur liberté nouvelle et de la fréquentation de l'Armée rouge ou des soldats français de

passage pour écrire une lettre, dans les heures ou les jours qui ont suivi leur libération, donnant ainsi un témoignage unique et émouvant de l'enfer qu'ils venaient de traverser, bien que certains n'aient pas eu le bonheur de revoir la France.

Ces lettres, écrites sur le vif, avec les moyens du bord, souvent dérisoires, au sortir d'un long cauchemar concentrationnaire, parfois dans la précipitation, et cette fois-ci hors de toute censure administrative, nous renseignent sur les sentiments ambivalents des survivants. Bien sûr, il y a la joie d'avoir survécu, l'inquiétude légitime sur le sort de ceux qui sont au pays, mais surtout l'impatience de retrouver rapidement ses proches, ce qui n'est pas rien dans une Europe livrée au chaos et à la désorganisation. On y trouve aussi l'espoir d'une vie meilleure, des remarques amusées sur les soldats russes, leurs libérateurs, qui sont adulés et chaleureusement remerciés, des interrogations sur cet enfer carcéral, ainsi qu'une colère bien compréhensible envers ses geoliers et la haine brute de l'Allemagne qui devra payer ses crimes. Ces dernières lettres offrent un arc-en-ciel d'émotions d'autant plus rare qu'il est immédiat avant leur retour dans un pays qui célèbre la fin de la guerre et veut tourner la page des années de malheur.

Et puis, comment raconter l'indicible à ses proches ? Comment exprimer l'horreur de ces camps à des frères, des sœurs, des enfants, des parents qui n'ont aucune idée de l'enfer concentrationnaire mis au point par les nazis ? C'est aussi le terrible constat de ces lettres. Nombre de ceux qui en héritèrent ignoraient tout de leur origine et des conditions de leur rédaction, rarement évoquées par

leurs parents. Cela rend leur découverte, leur archivage, leur conservation et leur publication d'autant plus essentiels qu'elles offrent un matériau unique et authentique sur la Shoah, qu'aucun documentaire, qu'aucune image ne saurait restituer avec autant de justesse et de spontanéité.

Note liminaire

Dans la mesure du possible, au moment de leur transcription, nous avons respecté la graphie des lettres. Néanmoins, afin d'en assurer une meilleure compréhension, des corrections mineures d'orthographe et de typographie ont été effectuées par l'auteur et l'éditeur. Les mots entre parenthèses (…) sont ceux des auteurs des lettres. Dans certains cas, des coupes ont été effectuées et sont précisées entre crochets, comme suit : […]. Les interventions de l'auteur ou de l'éditeur sont signalées de même. Dans quelques cas, la mauvaise qualité du support ainsi que les assauts du temps font que certains mots sont difficilement lisibles. Les parties sujettes à interprétation sont mises en italiques et elles aussi placées entre crochets, comme suit : [*illisible*].